



A savoir...

PROCHAINES COLLECTES DES DÉCHETS



Les prochaines collectes sont programmées en novembre.

• Prochaines collectes du GPB :

- EVPP, EVPHÉL, Big Bags d'engrais et semences, Sacs d'engrais et Sacs papier de semences : 15 novembre, silos de Dieuze et Morhange

- PPNU et EPI : 15 novembre, silo de Morhange

• Prochaines collectes de LORCA :

- EVPP et EVPHÉL : les 7 et 8 novembre.

Dates et lieux des collectes EVPP EVPHÉL AUTOMNE 2017 - LORCA	
Site	Date
AUMETZ	Mercredi 8 novembre
BOULAY	Mardi 7 novembre
BOUZONVILLE	Mercredi 8 novembre
CHATEAU-SALINS	Mercredi 8 novembre
CONSLA-GRANDVILLE	Mardi 7 novembre
DELME	Mardi 7 novembre
FAULQUEMONT	Mercredi 8 novembre
GRAVELLOTTE	Mercredi 8 novembre
IMLING	Mercredi 8 novembre
INSMING (dépôt)	Mardi 7 novembre
KOENIGSMACKER	Mardi 7 novembre
LEMUD	Mardi 7 novembre
NOERS	Mercredi 8 novembre
PAGNY LES GOIN	Mercredi 8 novembre
RITZING	Mercredi 8 novembre
ROHRBACH-LES-BITCHE (silo)	Mercredi 8 novembre
VIGY	Mercredi 8 novembre
WOUSTVILLER	Mardi 7 novembre

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE

Accueil du public

A Metz, 64 avenue André Malraux

du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés, sur RDV

Morhange, 2 rue du Pratel

Tél. 03 87 66 12 30

Sarrebourg, 33 rue du Général De Gaulle

Tél. 03 87 66 04 41

(sauf mercredi après-midi)

Nous contacter par téléphone :

Standard : 03 87 66 12 30

Pass'diversification

Diversifier ses activités et ses revenus ne s'improvise pas. Avec la mise en place des Pass'diversification, la Chambre d'agriculture vous donne les bonnes clés pour construire un projet de diversification durable.

« **L**a commercialisation en circuits courts s'installe dans le paysage lorrain, c'est une des facettes de la diversification des productions et des modes de commercialisation. Pour bien camper le décor, on peut ajouter qu'environ 1.000 exploitations en Lorraine commercialisent directement leurs productions et pour 4 % d'entre elles, le chiffre d'affaires circuits courts représente plus de 50 % du chiffre d'affaires global » déclare Clotilde Girard, consultante spécialisée, animatrice du Point Info Diversifica-

tion à la Chambre d'agriculture de la Moselle.

De l'idée à la concrétisation du projet

La mise en place d'un projet de diversification, quelle qu'en soit sa nature et son envergure, ne s'improvise pas. Dans de nombreux cas, il s'agit d'un projet de vie, de sécuriser le statut des personnes travaillant sur l'exploitation, de valoriser autrement ses productions et certains savoirs faire, pour rechercher des sources de revenus complémentaires et moins variables.

« Pour construire des projets durables, nous avons choisi de mutualiser les compétences de nos équipes et nos expériences en les réunissant dans une formule d'accompagnement adaptée, le Pass'diversification. Nous apportons un appui complet aux exploitants et aux futurs agriculteurs : j'accueille les porteurs de projet pour bien clarifier avec eux leurs attentes, leurs objectifs et construire ensemble un plan d'action qui identifie les étapes clés à respecter pour bâtir un projet viable » ajoute Clotilde Girard.

Une équipe et des compétences au service de votre réussite

Un accent important est mis sur les aspects «marchés», déterminants pour la réussite d'un pro-



Des projets qui se concrétisent avec l'appui de la Chambre d'agriculture.

jet : caractérisation de l'offre, choix des modes de commercialisation les plus adaptés, relevés de prix et étude de marchés sont analysés ensemble. L'étape suivante consiste à étudier la faisabilité technique, réglementaire, économique, financière du projet.

La Chambre d'agriculture fait bénéficier aux porteurs de projet son réseau de partenaires (services de l'Etat, financeurs, collectivités, instituts techniques) pour vérifier la viabilité économique du projet. Il est impératif de vérifier si les revenus attendus sont cohérents au regard des attentes et de la main d'œuvre mobilisée : cette vérification est confiée aux conseillers d'entreprise associés à la démarche et

au travail d'équipe.

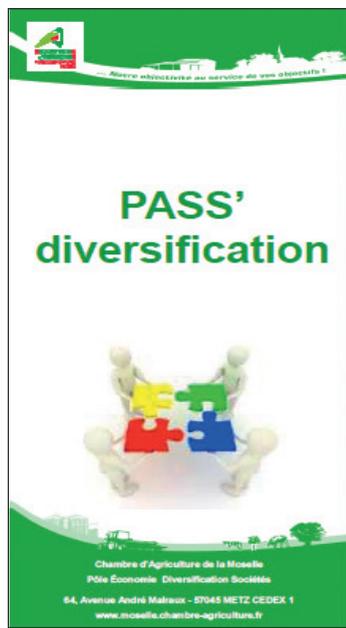
Les compétences internes de la Chambre d'agriculture sont également mobilisées pour les aspects juridiques et fiscaux : choix du statut entre activité exercée à titre individuel ou en société, choix du régime fiscal, aspects TVA. Les actes sont ensuite finalisés par les juristes, après réassurance par un cabinet d'avocats comme l'exige la loi.

Concrétiser vos projets et rester à vos côtés

Vient la phase de concrétisation, dernière étape du PASS'DIVERSIFICATION. Les agriculteurs bénéficient là encore du réseau et des relais de la Chambre d'agriculture : Conseil Départemental pour la charte Mangeons Mosellan, réseau national Bienvenue à la Ferme, participation à des portes ouvertes et autres manifestations, perfectionnements réglementaires et techniques dans le cadre de formations, mais aussi suivi des coûts, des résultats et évolutions juridiques et fiscales.

Christophe MARCONNET, responsable du service économie - conseil d'entreprise

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service économie - conseil d'entreprise
Contact : Clotilde Girard
Tél. 03 87 66 01 29 ou 06 30 22 17 12
clotilde.girard@moselle.chambagri.fr



Actualité

La rentrée des animaux approche

La rentrée des animaux se rapproche et c'est toujours une période bousculée dans les élevages. Si certaines actions sont naturelles, d'autres le sont moins et peuvent prendre du retard ou être absentes du calendrier.

Entre fin octobre et mi-novembre le balai des bétailières marque la fin de la période de pâture et dans les bâtiments l'organisation des boxes nécessite quelques opérations préparatoires que ce soit la livraison des céréales ou la mise en place de barrières.

Dans cette agitation plusieurs aspects de la conduite du troupeau sont pourtant essentiels.

Sur le plan sanitaire

Le déparasitage des brouillards contre les strongles, paramphistomes est vivement recommandé et contre la douve en fonction des zones à risques. L'objectif vis-à-vis des strongles est de développer une immunité des animaux et donc les traitements sur les animaux

plus âgés est à limiter aux femelles de deux ans en systématique et au cas par cas pour les autres (sous réserve d'un protocole annuel).

Rappel : en matière d'hygiène prévoir un box de vélages permet de limiter les risques d'infection du veau à la naissance... à condition que celui-ci reste propre.

Sur le plan alimentaire

Après le tri des animaux à vendre, à engraisser... un bilan fourrager s'impose (voir tableau).

En fonction de ce bilan fourrager il est opportun d'adapter les rations des différentes catégories selon leurs besoins et la qualité des différents fourrages en stock.

Sur le plan pratique

Un animal vide coûte cher, une

échographie des animaux pour lesquels vous avez un doute permet un tri et une mise à l'engrais de ces animaux rapidement.

Selon les systèmes, le tri des femelles à mettre à la reproduction se fait à 12, 18 ou 24 mois. En fonction de vos objectifs le choix des animaux sur les critères de morphologie, origine, date de naissance, pesées est essentiel.

Pour atteindre ces résultats, le maintien des orientations de sélection dans la durée est primordial.

Sur le plan administratif

C'est également le moment de faire la vérification des éventuelles boucles d'identification manquantes et s'assurer de la correspondance des passeports pour tous les animaux présents y compris la vérification du sexe mentionné sur ces documents.

Equipe viande 57 :
Loïc MERSON,
James VEBER,
Céline ZANETTI

Besoins hivernaux moyens			
VACHES NOURRICES	GENISSES DE 2 ANS	BROUTARDES	TAUREAUX
2,2 à 24 t/matière sèche	1,2 à 1,3 t/matière sèche	0,9 à 1 t/matière sèche	2,5 t/matière sèche



Pour répondre à vos besoins une nouvelle offre de services viande bovine proposée par les Chambres d'agriculture d'Alsace, Moselle et Haute-Marne a vu le jour. Celle-ci s'articule autour d'appuis techniques ou technico-économiques qui s'inscrivent dans la durée au rythme de 2, 3 ou 4 visites annuelles et des interventions thématiques répondant à vos préoccupations ponctuelles.

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage - 3CE
Tél. 03 87 66 12 44
francoise.bolzinger@moselle.chambagri.fr

Comité de rédaction du 20/10/17 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élues ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.